

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2019

Ecole élémentaire Saint Exupéry

Présents : Mme Labriet, Mme Blanchard, M. Pagnier, M. Bidaine, M. Doutaz, M. Mélot (Enseignants) ;
Mme Levant, Mme Jadot, Mme Chevalier, Mme Mougin, Mme Alfonso, Mme Rachard, Mme Oberson, Mme Lavaux, M. Taillard, Mme Jurain, Mme Lemoine, Mme Clouet (Parents d'élèves) ;
Mr Ravel, (Représentants Mairie)

absents excusés : Mme Weber, Mme Chauveau

Invitée : Mme Ipponich Clara (représentante de Famille Rurale) excusée

Madame Hertz, inspectrice de l'Education Nationale, regrette de ne pouvoir être présente à ce premier conseil d'école et présente ses excuses à ses membres.

1. Présentation du nouveau conseil d'école et vote du règlement:

Le conseil est constitué de 6 parents d'élèves titulaires, 8 enseignants et deux représentants de la mairie soit 16 personnes.

Le quorum est atteint.

⇒ Le conseil vote le règlement du conseil d'école pour l'année scolaire 2019-2020 à l'unanimité.

2. Effectifs de rentrée, constitution des classes.

L'école compte 150 élèves pour six classes.

Répartition par niveau		Répartition par classe		
CP	30	CP	24	M. Pagnier
CE1	34	CP-CE2	6 - 16	Mme Labriet / M. Doutaz
CE2	33	CE1	27	Mme Weber
CM1	29	CE1-CE2	7 - 17	Mme Chauveau - M. Blanchard
CM2	24	CM1-CM2	15 - 11	M. Bidaine
Total	150	CM1-CM2	14 - 13	M. Mélot - M. Doutaz
		Total	150	

3. Vote du nouveau règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur est présenté au conseil. L'ensemble des articles est identique au document de l'année dernière excepté l'article 4 où il a été stipulé qu'une tenue adaptée aux activités scolaires et aux saisons est demandée aux élèves.

⇒ Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité

4. Mode de vote par correspondance pour les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Le conseil d'école adopte à l'unanimité que l'élection des représentants d'élèves au conseil d'école se fera uniquement par correspondance à partir de la rentrée 2020.

5. PPMS, PPMS attentat intrusion, incendie.

a. PPMS face aux risques majeurs :

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs a été réactualisé.

Les classes se confinent dans leur propre salle sauf la classe de Mme Weber qui passe dans la salle de M. Bidaine et celle de M. Pagnier qui passe dans la salle de M. Mélot.

Cette configuration permet de confiner trois classes par étage dans des locaux contigus avec points d'eau.

b. PPMS attentat-intrusion :

Le Plan Particulier de Mise en Sureté attentat intrusion a été également réactualisé.

Les procédures adoptées par les enseignants et les élèves vont différer en fonction des scénarios possibles : confinement dans les classes, fuite, se cacher, ...

Le premier exercice d'alerte attentat intrusion aura lieu **la semaine du 4 au 8 novembre**

(exercice départemental). Le directeur précise que l'exercice portera sur un confinement dans les classes, un exercice de fuite ne garantissant pas la sécurité des élèves.

c. Incendie :

Les procédures d'évacuation sont rappelées.

Trois exercices d'évacuation auront lieu au cours de l'année scolaire (1 par trimestre).

Le premier exercice a montré :

- que les classes n'avaient pas toutes entendu le signal d'évacuation ;
- que la porte d'accès à l'étage devait être prioritairement ouverte avant l'évacuation des élèves.

6. Cour de récréation :

La cour est surveillée par deux enseignants. Il est demandé une surveillance active.

La cour est divisée en 3 parties :

- terrain de jeu de ballon
- jeux calmes sous le préau
- reste de la cour.

Les toilettes ne sont accessibles par les élèves qu'avec l'autorisation d'un surveillant.

Les jeux seront gérés par des élèves de service.

7. Fonctionnement école : Coopérative scolaire, blog école, APC , photos de classe.

a. *évaluation CP/CE1 :*

Pour cette deuxième fois, les élèves de CP et de CE1 ont participé aux évaluations nationales.

Les résultats de cette année sont mitigés mais les enseignants pensent qu'ils ne reflètent pas réellement le niveau des élèves (la forme et les modalités de correction influençant les résultats).

b. *coopérative scolaire :*

Les comptes sont présentés au conseil.

Le compte de coopérative accuse un excédent de 7 309€.

Produits : report de 6 394 € au 31 août 2019 de l'année dernière avec de nombreuses factures non encaissées. L'exercice réel de l'année écoulée montre un équilibre entre les dépenses et les recettes et un reliquat d'un peu moins de 4 000 € consécutif à des économies réalisées les années précédentes.

subvention mairie 4434,60 €

Cotisations familles 1700 € (en baisse cette année)

Subvention fripouilles and co 2250 €

Le conseil remercie l'association "Fripouilles and co" pour sa dotation ainsi que la commune pour la dotation exceptionnelle de 2000 € qui va permettre d'étendre le dispositif piscine à quatre classes..

Pour information, le budget fourniture est de 4514,70 €

Dépenses envisagées :

-concours kangourou, vivarium, cotisation OCCE , cotisation canopée : environ 500€

-activité piscine : environ 4 000 euros (prise en charge totale par la coopérative et une aide communale (2 000 €).

Les activités sur temps scolaires seront, cette année, totalement prises en charge par la coopérative scolaire (transport et activité).

L'OCCE permet à l'école d'avoir une coopérative scolaire sous couvert d'une association. La cotisation à l'OCCE s'élevant cette année à plus de 360 €, l'équipe enseignante se pose la question de quitter l'OCCE à la rentrée prochaine pour constituer une association autonome constituée de parents d'élèves et d'enseignants pour gérer la coopérative. La décision sera votée au prochain conseil d'école.

c. projet d'école :

Les enseignants soulignent l'investissement important demandé par la rénovation de l'école et indiquent que pour cette année le projet d'école sera essentiellement tourné vers cet objectif.

d. blog :

Le blog comporte une partie "école" consultable par tous donnant des informations sur le fonctionnement de l'école, sur les différents projets et les dates importantes ...

Ce blog est géré par le serveur de l'Académie de Besançon avec un bon niveau de sécurité. Il a été peu utilisé l'année dernière et va être exploité dès les vacances de la Toussaint.

e. APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté au mois d'octobre . Elles sont axées sur l'aide à la lecture en privilégiant une approche ludique.

f. Photo de classe :

Cette année il sera demandé au photographe de proposer la photo de classe classique, ainsi que celle des fratries et les portraits. Le choix du photographe n'est pas arrêté.

8. Projets.

Les enseignants présentent les différents projets qui seront mis en place cette année.

Projets concernant toutes les classes :

- **Projet tandem solidaire (CP-CE2, CE1 et CM2) + toutes les classes**
Pour cette année, le projet est mis en pause en attendant la fin des travaux. Les enseignants souhaitent toutefois demander à l'association Diin Lama France plusieurs interventions afin de sensibiliser les enfants à la solidarité Mondiale.
- **Noël des Aînés .Coloriage de menus et création de petits messages.**
- **11 novembre : Le directeur indique que cette année l'école a été sollicitée pour participer à la cérémonie du 11 novembre. Les élèves qui le souhaitent pourront venir chanter la Marseillaise à 9h00 au monument aux morts de Grandfontaine.**
- **les deux scènes : toutes les classes vont assister à des spectacles des deux scènes :**
-**Sherlock junior (spectacle)**, jeudi 19 décembre à 10h0 au Théâtre de l'Espace : CM1 et CM2
-**D'à côté**, jeudi 7 mai à 14h30 à l'Espace : CP-CE2 et CE1-CE2
-**Orphé**, jeudi 14 mai à 14h30 à l'Espace : CE1 et CP

Projets concernant les classes de cycle 2:

- **Piscine (CP/CE1/CE1-CE2 /CP-CE2) 8 séances de prévisions à partir de fin avril.**
Vendredi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00 du 31/01/2020 au 3/04/2020
Vendredi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00 du 10/04/2020 au 26/06/2020
- **JMF (Cp-CE2 ,CE1) : spectacles musicaux (en attente de dates).**

Projets concernant les classes de cycle 3 : CM1-CM2

- **Intervention Maison de l'Europe.**
- **Participation au concours Kangourou (CM1et CM2) le 21 mars.**
- **Sortie kayak au mois de juin : 3 sorties d'une journée (CM2)**
- **Intervention de Paul Ivoire, auteur des romans Poule, Renard, Vipère le jeudi 28 novembre.**

9. Travaux dans l'école, achat de mobilier, VPI et parc informatique.

Travaux de réfection de l'école :

Pour les vacances de février, la deuxième partie des travaux sera terminée. Les classes de M. Pagnier et de Mme Weber devront être déménagées. L'entrée de l'école se fera par le nouveau préau pour l'ensemble des élèves sauf pour les élèves du ramassage scolaire.

10. Questions diverses.

a. Deux places de parking pour les personnes à mobilité réduite ont été tracées par les employés communaux à proximité du portail de la maternelle. Ces places sont malheureusement utilisées par des parents n'en n'ayant pas l'autorisation. Un mot a été adressé aux parents des deux écoles par les directeurs pour faire appel au sens civique de chacun.

b. Ménage dans la future école.

Les locaux s'agrandissant, il est demandé à la mairie comment sera organisé le ménage dans la future école. Des réponses seront apportées par les élus au prochain conseil d'école.

La séance du conseil d'école se termine à 19h35.

Le directeur
A. Mélot

Le secrétaire
T. Bidaine